

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 8 FEVRIER 2018

RPI La Chapelle / Les Chavannes en Maurienne

Etaient présents :

Représentant les municipalités :

Mr Goyet, conseiller municipal à La Chapelle.
Mr Portaz, maire à La Chapelle.
Mr Tedesco, conseiller municipal à les Chavannes en Maurienne.
Mme Boch, adjointe à les Chavannes en Maurienne.
Mme Berthet, conseillère municipale à les Chavannes en Maurienne.

Etaient excusés :

Mr Julien, Inspecteur de l'Education Nationale.
Mme Chevallier, maire de les Chavannes en Maurienne.
Mr Revers (école de la Chapelle).
Mme Dallacosta, conseillère municipale à La Chapelle.
Mme Martin, conseillère municipale à La Chapelle.

Représentant l'Education Nationale :

Mme Stocky remplaçante de Mme Ferrier, école de la Chapelle.
Mme Pasquier, directrice à les Chavannes en Maurienne.
Mme Rancurel, DDEN (Délégué Départemental de l'Éducation Nationale).
Mr Cuinat-Guerraz, DDEN.

Représentant les parents d'élèves :

Mme Darmezine (école de les Chavannes en Maurienne).
Mme Julliard (école de les Chavannes en Maurienne).
Mme Galle-Arignon (école de la Chapelle).

I. Activités du 2^{ème} trimestre.

- **SKI.** Les élèves du CP au CM2 ont achevé un cycle ski de piste aux Karellis. Le cycle s'est déroulé sur 3 journées complètes (la journée du jeudi a été annulée à cause du mauvais temps). Les élèves ont été réparti en groupes, cela étant possible grâce à un nombre d'accompagnateurs suffisant (parents et un moniteur ESF).
→ *Les enseignantes en profitent pour remercier le Sou des écoles, les parents bénévoles et les mairies pour leur investissement.*
- **SORTIE.** Les élèves devaient participer à la Jarrienne des Cimes le 26 janvier mais la sortie a été annulée à cause des conditions météorologiques annoncées. Les accompagnateurs moyenne montagnes sont tout de même intervenus en classe pour parler de la neige et des avalanches pour la classe de Les Chavannes et du côté de la Chapelle les enfants ont découvert les animaux et leurs caractéristiques.
→ *Les enseignantes en profitent pour remercier le Sou des écoles.*
- **CONCOURS.** Le SIRTOM, organise un concours de dessin pour la nouvelle acquisition d'un camion. Le dessin qui remportera le concours, sera affiché sur le camion, les élèves de Les Chavannes ont participé. Le thème du concours était le gaspillage alimentaire.

II. Activités et projets prévus pour le 3^{ème} trimestre.

- **PROJET.** Les deux écoles vont de nouveau participer à l'opération de solidarité « Le Petit Déjeuner de mon copain ». Celle-ci est organisée par l'ADPEP73 qui la renouvelle cette année, en partenariat avec la Banque Alimentaire de Savoie dans la période du **26 février au 16 mars**. C'est une fois encore l'opportunité de mettre l'accent avec les élèves sur des valeurs telles que la solidarité, le respect de l'autre, la dignité, et la citoyenneté. C'est aussi l'occasion de concrétiser ces concepts par une action pratique en direction d'enfants qui souffrent de malnutrition, voire de dénutrition. Le produit de la collecte sera distribué par la Banque Alimentaire à des associations qui sont en relation avec les familles les plus démunies du département de la Savoie.
- **PISCINE.** Les élèves de la PS au CM2 effectueront un cycle natation sur 15 jours, ils iront à la piscine tous les après-midis. Les élèves de CM2 essayeront de passer les tests visant à valider le « Savoir nager ». Les autres élèves compléteront leur livret de nage.
- **TENNIS.** Les élèves vont participer à un cycle tennis en partenariat avec le club de tennis de la Chambre. Une intervenante interviendra une ½ journée par semaine et par classe à partir de fin avril et jusqu'en juillet. Chaque école se déplacera à pied sur le site.
→ L'école de les Chavannes demande l'autorisation à la mairie d'utiliser les terrains de tennis tous les jeudis après-midi à partir de fin avril.

- **SORTIE SCOLAIRE.** Les élèves de Les Chavannes vont partir deux jours en classe verte au mois de juin dans la commune du Pontet. Les élèves vont dormir dans une yourte, la journée, différentes activités vont être proposées : balade autour des 5 sens, course d'orientation ... (le programme reste à définir). Cette sortie est financée par le sou des écoles.

→ *L'enseignante en profite pour remercier le Sou des écoles.*

- **SORTIE SCOLAIRE.** Dans le cadre de la correspondance entre l'école de La Chapelle et l'école de Meyrieux Trouet, une sortie commune sera envisagée pour clôturer l'année et permettre aux élèves des deux écoles de se rencontrer. A l'heure actuelle le projet est encore en phase d'élaboration.

III. **Bilan sur les rythmes scolaires.**

Les élèves sont moins fatigués en fin de semaine ce qui permet une mise en route plus rapide dans le travail et des activités productives toute la journée. Les parents ressentent que du positif pour les enfants et beaucoup moins de fatigue.

IV. **Présentation du projet d'école 2017 - 2020.**

La rédaction du nouveau projet d'école pour 2017 – 2020 a été achevée. Dans chaque école, un projet d'école est élaboré avec les représentants de la communauté éducative. Le projet est adopté, pour une durée comprise entre 3 et 5 ans.

Les axes principaux sont :

- La mise en place d'outils pour améliorer la réussite de tous les élèves, ces outils suivront les élèves sur toute leur scolarité.
- Enrichissement de la culture commune pour tous les élèves (contes sources, textes du patrimoine, musée).
- Formation de la personne et du citoyen (savoir nager, APER, Enseignement Moral et Civique ...).

V. **Questions diverses.**

- **DECLICC.** L'équipe enseignante et les parents souhaitent obtenir des informations sur la gestion des repas par le centre social. Suite à deux sorties scolaire annulées, les enfants ont dû amener leur pique-nique, DECLICC ne pouvant pas fournir de repas alors que le centre a été averti le mardi matin pour des repas le jeudi et le vendredi midi. Un mail a été envoyé au service restauration. Voici leur réponse : « vous avez jusqu'au mardi soir, 16h de la semaine précédant la sortie pour nous prévenir d'une quelconque annulation ». En ce qui concerne la facturation (question soulevée durant le conseil) : « lorsque les enfants viennent à la restauration avec leur pique-nique, il est facturé 1.50 € de pause méridienne ». On nous signale que tout est stipulé dans le règlement intérieur donné aux familles lors de l'inscription des enfants en restauration scolaire.
- **REPARTITION DES CLASSES.** De nombreux parents interrogent l'équipe enseignante pour connaître la répartition des classes l'année prochaine. A l'heure actuelle, nous ne connaissons pas encore les effectifs de rentrée pour les futurs élèves de maternelle. Nous informerons les parents en temps et en heure si la répartition devait évoluer.
- **EQUIPEMENT.** L'enseignante de Les Chavannes demande auprès de la mairie la mise en place d'un répondeur sur le téléphone de l'école car à l'heure actuelle il est possible de laisser des messages mais on ne peut pas les écouter.
- **PONT SCOLAIRE.** Le Recteur de l'académie de Grenoble nous informe de la modification apportée au calendrier scolaire de l'académie de Grenoble pour l'année 2017/2018. Les écoles qui fonctionnent sur quatre jours rattraperont les cours du vendredi 11 mai (pont de l'ascension), le mercredi 4 avril.
- **DUER.** Le 1^{er} mars se déroulera une visite dans l'école de Les Chavannes dans le cadre du DUER (document unique d'évaluation des risques). Un assistant départemental de prévention pour les écoles viendra voir la conformité des installations et de l'école.